

# Dons patriotiques d'habits et d'un cavalier jacobin par la société populaire de Joinville, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794)

**Citer ce document / Cite this document :**

Dons patriotiques d'habits et d'un cavalier jacobin par la société populaire de Joinville, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 14;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_34244\\_t1\\_0014\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34244_t1_0014_0000_5)

Fichier pdf généré le 15/05/2023

## 29

Le comité révolutionnaire de Mirecourt écrit que, pour satisfaire au décret du 19 brumaire, la commune de Mirecourt, et quelques autres du district de ce nom, se sont empressées de déposer sur l'autel de la patrie 65 chemises, 112 paires de souliers, 68 paires de bas, 2 habits, 4 vestes, 4 culottes et pantalons, une paire de boucles d'argent pour souliers, 12 livres en numéraire, et 650 livres en assignats (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Mirecourt, 21 niv. II] (3)

« Législateurs,

Le Comité révolutionnaire de la commune de Mirecourt, en exécution du décret de la Convention nationale du 19 brumaire dernier qui invite les citoyens à faire des offrandes en faveur des défenseurs de la Patrie, en bas, chemises et souliers, a fait annoncer à son de caisse et fait afficher que les bons citoyens étaient invités au nom de la chose publique à venir au secours des braves défenseurs de la Patrie. Il a été, en conséquence, ouvert un registre le 12 frimaire dernier pour y inscrire les dons des citoyens, et jusqu'à ce jour, ceux de la commune de Mirecourt, et de quelques-unes du district de ce nom ont déposé sur l'autel de la Patrie 1<sup>er</sup> 65 chemises, 112 paires de souliers, 68 paires de bas, 2 habits, 4 vestes, 4 culottes et pantalons, une paire de boucles de souliers d'argent, 12 l. en numéraire, 650 l. en assignats.

Nous espérons que les communes de notre district qui n'ont pas encore fait leur offrande, les réaliseront incessamment et que la masse des dons sera augmentée. Lorsque nous aurons reçu des ordres pour la destination de ces objets nous nous empresserons de les faire parvenir où il nous sera indiqué.

Le Comité révolutionnaire de la commune de Mirecourt saisira toujours avec empressement l'occasion de montrer son dévouement à la chose publique. Il se trouvera récompensé s'il voit (comme il n'en forme aucun doute) tous les tyrans abattus et la République sauvée, par les immortels travaux de la Ste Montagne.»

P. OMIR, M. GAUD (présid.), V. RENUÏE, N. MAUCHANT, Ch. E. CABASSE, C. AMAND.

A l'instant où cette lettre s'achevoit la veuve Léry, de la commune de Mirecourt, est venue déposer les effets ci-après provenant de son fils tué dans la Vendée en dernier lieu en combattant les rebelles, pour être remis aux défenseurs de la Patrie, savoir : 2 chemises, une paire de bas d'étame, une paire de demi-guêtres, une paire de culottes, un gilet, une capote uniforme, une giberne avec son baudrier et une autre banderolle. Cette mère toute affligée qu'elle étoit de la perte de son fils a témoigné le désir le plus vif que les objets puissent servir à abattre la tyrannie et faire prospérer la République (4).

(1) P.V., XXX, 202. Mention dans M.U., XXXVI, 157; C. Eg., n° 529; J. Sablier, n° 1105; Mon., XIX, 329.

(2) B<sup>in</sup>, 9 pluv.

(3) C 290, pl. 918, p. 13.

(4) B<sup>in</sup>, 9 pluv.

## 30

La société populaire de Joinville écrit que, de concert avec ses concitoyens, elle a donné pour les défenseurs de la patrie 1,622 chemises, dont 1,411 bonnes, et 211 pour les hôpitaux, 300 paires de guêtres neuves, 262 paires de souliers, 14 paires de bas de laine, 9 paires de bas de fil, 1 habit uniforme, 2 vestes, 3 culottes uniformes, une culotte de peau blanche et deux pantalons de drap bleu, 600 livres environ de charpie, environ 200 livres de compresses et 100 livres de bandes, 6 caleçons pour les hôpitaux. Cette société a fait partir le 18 nivôse son cavalier jacobin; il a été incorporé dans le deuxième régiment de cavalerie (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Joinville, 2 pluv. II] (3)

« Citoyens Représentants,

La Société populaire de cette commune apprenant que nos frères d'armes étoient dans le besoin de souliers et de vêtements s'est acquitté envers eux d'un devoir de fraternité bien cher aux vrais républicains, en déposant sur l'autel de la Patrie, ce qui pourroit leur être utile dans cette saison rigoureuse.

Les citoyens de cette commune et ceux d'une partie du district à l'invitation et à l'exemple de la Société sont venus avec joie et avec empressement déposer suivant leurs facultés ce qu'ils ont cru pouvoir être utile à nos braves défenseurs.

La Société vous prie, chers Montagnards de la faire informer le plus tôt possible du lieu de dépôt où elle doit envoyer les effets ci-après détaillés; savoir :

1622 chemises, dont 1411 bonnes et 211 pour les hôpitaux, 300 paires de guêtres neuves, 262 paires de souliers, 14 paires de bas de laine, 9 paires de bas de fil, 1 habit uniforme, 2 vestes idem, 3 culottes idem, 1 culotte de peau blanche, 2 pantalons de drap bleu, 600 pesant environ de charpie, 200 pesant environ de compresses, 100 pesant environ de bandes, 6 caleçons pour les hôpitaux.

La Société a fait partir son cavalier jacobin le 18 nivôse, armé et équipé. Il a été incorporé dans le 2<sup>e</sup> régiment de cavalerie.»

V. J. PESNE (présid.), C. GUILLAUME, L. AUDOIR, C. POURNARD, LABAT.

## 31

Le comité de surveillance de Port-Malo, département d'Ille et Vilaine, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et principalement sur le gouvernement révolutionnaire : il l'invite à rester à son poste jusqu'à la fin de la destruction totale des brigands coalisés. Il demande que les comités de salut public et de

(1) P.V., XXX, 202. Mention dans M.U., XXXVI, 157; Ann. patr., p. 1762; J. Fr., n° 492; J. Sablier, n° 1105.

(2) B<sup>in</sup>, 9 pluv.

(3) C 290, pl. 918, p. 14.